Revue des médias autrichiens
mardi 14 septembre 2021

Rapport de la cour des comptes européenne sur les reconduites à la frontière.
Autriche : campagne électorale pour les municipales de Graz.
France : inauguration d'un parc éolien construit par une entreprise autrichienne.

EUROPE ET INTERNATIONAL

Rapport de la cour des comptes européenne sur les reconduites à la frontière. Salzburger Nachrichten relaie le rapport critique de la cour qui dresse un bilan des expulsions hors de l'Union européenne décidées entre 2015 et 2020. Elle estime qu'un tiers seulement des 500 000 migrants en situation irrégulière, qui doivent chaque année être reconduits à la frontière, est réellement expulsé. La cour juge contre-productifs les accords signés par l'UE avec dix-huit pays tiers vers lesquels les migrants clandestins doivent être dirigés, en ce que les migrants, conscients de la faillibilité de ces accords, sont encouragés à immigrer clandestinement. Le quotidien régional explique que les incitations à accueillir les migrants rapatriés contenues dans ces accords avec les pays tiers sont parfois dépourvues de tout effet, dès lors que des Etats-membres importants ont pu signer avec ces mêmes pays tiers des accords plus avantageux. Kleine Zeitung (p. 7) relaie l'appel de la cour à remédier à ce « *manque de synergies* » entre les pays de l'UE et à échanger davantage les données enregistrées par chaque Etat-membre. Le quotidien souligne à l'occasion l'efficacité des reconduites à la frontière décidées par l'Autriche, qui a été en 2019 le pays européen qui a organisé le plus de vols avec des avions de ligne pour expulser des migrants irréguliers. Wiener Zeitung, tout en faisant état de « *l'échec patent* » de l'UE, met en avant la relative convergence de vue des différents Etats-membres depuis ces dernières années, ce qui pourrait apaiser le débat politique sur ces questions et faciliter la coopération entre Etats-membres, estime l'éditorialiste.

AUTRICHE

Campagne pour l'élection municipale de Graz. Wiener Zeitung rend compte des questions de mobilité qui sont au cœur de la campagne pour l'élection municipale du 26 septembre. Alors que du point de vue de la pollution, la deuxième ville d'Autriche se situe très bas dans les classements internationaux, le maire candidatant à sa réélection Siegfried Nagl (ÖVP) a proposé de réduire le trafic automobile et de construire une première ligne de métro. Kleine Zeitung publie un sondage qui confirme la position confortable du maire sortant (35% des intentions de vote), suivi par le SPÖ, le FPÖ, les Verts et le KPÖ qui rassemblent entre 10 et 20% des intentions de vote.

Rentrée scolaire sous le signe de la pandémie. Kurier relaie la déclaration du secrétaire général du ministère de l'Education de ce matin : la mise en quarantaine de cas-contacts ne devrait plus concerner que le voisin de classe immédiat d'un élève testé positif au Covid-19, tandis que la durée de la quarantaine devrait être écourtée (cinq jours au lieu de dix), sous réserve de présentation d 'un test-PCR négatif au Covid-19. Les annonces officielles seront faites aujourd'hui. Kronen Zeitung (p. 12) commente ces mesures, dont le but est d'unifier les différents critères régionaux utilisés pour mettre une classe en quarantaine : à Vienne, où toute la classe est mise en quarantaine s'il y a un élève testé positif, 285 écoles étaient en fermeture partielle lundi soir. Le tabloïd relaie la critique d'une virologue autrichienne, pour qui cet assouplissement empêchera « *d'étouffer l'infection dans l'œuf* ».
Der Standard relaie le dissensus entre le gouvernement fédéral et celui de Vienne au sujet des tests-PCR. A Vienne, au moins deux des trois tests hebdomadaires effectués par les élèves doivent être des tests-PCR, alors qu'un seul sur trois suffit dans le reste de l'Autriche. En outre, deux entreprises différentes gèrent deux systèmes de tests différents à Vienne et dans le reste de l'Autriche.

La plateforme ORF.at informe que l'obligation de port du masque FFP2 est élargie aux lieux culturels (musées, théâtres, opéras, concerts, bibliothèques), c'est-à-dire là où la règle des « 3G » ne s'applique pas, pour les personnes non-vaccinées.

FRANCE

Inauguration d'un parc éolien construit par une entreprise autrichienne en France. Niederösterreichische Nachrichten et Börse Express reprennent une dépêche APA et se penchent sur l'inauguration officielle du parc éolien de Tortefontaine (Hauts-de-France), construit par l'entreprise WEB siégeant en Basse-Autriche (qui y a investi vingt millions d'euros), et déjà en activité depuis juin 2020. L'ambassadeur de France en Autriche, Gilles Pécout, a salué la coopération entre la France et l'Autriche, en présence du PDG de WEB et de l'adjoint du gouverneur de Basse-Autriche, à Vienne. Ce dernier s'est félicité des retombées positives du parc éolien, qui fournit 12 000 logements et a généré de nombreux emplois.

REGARDS CROISES FRANCE-AUTRICHE

Recouvrement temporaire de l'arc de Triomphe. Salzburger Nachrichten relaie l'empaquetage « *spectaculaire* » de l'Arc de triomphe, en cours de réalisation par soixante-dix personnes du 12 au 18 septembre, selon les vœux de Christo et Jeanne-Claude, le couple d'artistes maintenant décédés. L'œuvre temporaire expirera le 3 octobre, précise le quotidien régional.

Interview de Marc Fitoussi. Salzburger Nachrichten questionne le réalisateur français sur *Les Apparences*, son film sorti en 2020. Marc Fitoussi revient sur l'entre-soi des expatriés français à Vienne, soucieux de « *préserver la haute culture française* », qu'il a voulu montrer et critiquer dans son film.

MEMENTO : Elections importantes à venir

- **26 septembre 2021 :** Haute-Autriche, élections régionales.
- **10 et 24 avril 2022 :** élections présidentielles françaises.
- **12 et 19 juin 2022** : élections législatives françaises.
- **Automne 2022 :** élections présidentielles autrichiennes.

Service de Communication
Ambassade de France en Autriche

Si vous souhaitez vous désinscrire, cliquez ici.
Retrouvez l'ensemble de nos revues des médias sur le site internet de l'Ambassade de France en Autriche.
Cette revue des médias, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias autrichiens. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.
Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue des médias sont réservés à l'Ambassade de France en Autriche.